



République Française
Département de l'Yonne
Communauté de Communes Yonne-Nord
Mairie de COURLON-SUR-YONNE
Tel : 03.86.66.80.34.
mairie-courlonsuryonne@wanadoo.fr



AVIS

LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE DES ENFANTS NES EN 2022 AURONT LIEU A PARTIR DU 01 MARS 2025

Dossier à retirer au secrétariat de mairie ou à télécharger sur Intramuros, page Facebook mairie ou site officiel de Courlon-sur-Yonne.

Les dossiers devront être retournés en mairie accompagnés :

- Du livret de famille
- D'une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- D'un justificatif de domicile
- Du carnet de santé mentionnant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires

La directrice fixera un RDV pour recevoir les parents individuellement au mois de Mai.

Le Maire

